

FICHE TECHNIQUE

Situation A 25 km d'Auch et 6 km de Mirande

Parking Au village place de la mairie

Niveau de difficulté Facile

Balisage Suivre les panneaux Bleus

Ouverture du sentier : ouvert à l'année

A voir en chemin*

Eglise st jacques au village

Château avec pigeonnier

Ancien moulin à vent d'Estoupiès

Moulin neuf

« Métier » à ferrer les bœufs qui se situe au village (voir photo)

* Pour plus de renseignements, un livret marche et patrimoine réalisé par l'association ACTA est en vente dans tous les lieux publics du territoire. Pour vous le procurer informations sur le site d'ACTA : www.acta32.free.fr

Les à Côtés

Où boire et manger ?

Restaurant « Relais des Trouettes »
32300 Miramont d'Astarac
Tel: 05.62.66.60.50

Restaurant « La Terrasse »
« Au village »
32300 Labéjan
Tel: 05.62.66.80.44

Où dormir ?

Monsieur FILLOS Alain
Chambres et tables d'hôtes "Les 4 saisons"
Le Noby
32300 Idrac-Respaillès
Tèl : 06.31.17.95.01
Site internet: www.gite-les4saisons.fr

Gîte Le Barroussat
Mme MONTEGUT Annie
32300 Idrac-Respaillès
Tel: 05.62.05.29.32 / 06.74.90.17.64

*La communauté de communes édite d'autres sentiers que vous pouvez retirer dans les mairies, restaurants et chambres d'hôtes du territoire ou télécharger sur notre site internet.
Vous pouvez également trouver un livret de tous les sentiers de VVA dans lequel est présenté l'historique de chaque village ainsi que sa promenade.*

Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne

19 Avenue de Gascogne – 32730 Villecomtal-sur-Arros
Tél : 05.62.64.24.66 / Mail : contact@cdcaag.fr

Antenne : « La Gravière » 32300 Idrac-Respaillès
Tél.: 05.62.59.04.48

Site internet : www.cdcaag.fr



Le sentier du Moulin à Idrac-Respaillès

Randonnée Pédestre et VTT



4,3 kilomètres par itinéraire principal

Par itinéraire principal :

**Temps de marche 1 h
Temps de VTT 45 min**



Entre Auch (25 min) / Mirande (10 min) / Masseube (10 min)



Départ place de la mairie

- 1 - Prendre la direction sud par le chemin qui fait face à la mairie. Continuer tout droit puis tourner à gauche et passer un petit pont pour arriver sur un chemin goudronné.
- 2 - Tourner à gauche en direction de la route départementale.
- 3 - S'engager sur le 1er chemin de terre à gauche. Continuer sur celui-ci, et ...
- 4 - ... après un petit pont prendre à droite pour longer le ruisseau.
- 5 - Sur la route, prendre à gauche et passer le pont sur la Petite Baïse (à droite le « *Moulin Neuf d'Idrac* »).
- 6 - Au croisement, prendre à gauche et au virage aller tout droit.
- 7 - Au virage suivant, quitter le chemin goudronné et suivre l'allée boisée (*sentier botanique**), descendre et remonter. Vers la fin du chemin de terre, longer un ruisseau pour rejoindre la route ...
- 8 - ...tourner à gauche et traverser la plaine d'Idrac-Respaillès (*pont sur la Petite Baïse*).
- 9 - Au niveau de la RD 2 aller tout droit pour revenir au village.

